

## **Communiqué de presse**

### **CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-IMIER**

#### Rue du Temple : chantier en vue

Le nouveau bâtiment scolaire accueillant l'Ecole à journée continue et trois classes d'école enfantine s'accompagne, conformément à la décision du corps électoral, du réaménagement de la Place des Services techniques et de la rue du Temple jusqu'à son intersection avec la rue Châtillon. L'ultime phase est sur le point de débiter. Dès lundi 29 août 2011, la rue du Temple, dans son secteur Est, sera en chantier. Une intervention, estimée à deux mois, y est programmée. Les travaux programmés englobent des travaux d'aménagement, la réfection de canalisations et la mise en place d'un système séparatif dans le cadre du Plan général d'évacuation des eaux (PGEE). Ce chantier entraîne la suppression des places de parc sise dans le secteur, alors que l'accessibilité aux garages et les déplacements des piétons dans cette zone demeureront conditionnés à l'avancement des travaux. Déjà, l'exécutif imérien prie celles et ceux appelés à les supporter d'excuser les contrariétés liées à cette opération d'envergure.

#### Des locomotives pour le pédibus

Si Yves Duteil chante prendre un enfant par la main pour l'emmener vers demain, à Saint-Imier une action similaire s'articule autour d'un objectif différent. Le concept de pédibus – réunir à des endroits déterminés des enfants pour les conduire à pied en classe – se donne pour raison d'être de sécuriser le chemin de l'école. Dans les faits, cette intention se traduit de la manière suivante : un adulte attend les enfants inscrits aux arrêts du Pédibus, marqués par un panneau et les accompagne jusqu'à l'école, selon un itinéraire défini. Il est bien évident que le rôle de locomotive de pédibus peut-être assumé, à tour de rôle, par toutes les personnes intéressées. Pour que cette offre, relevant de la sécurité routière, puisse se concrétiser à Saint-Imier le plus rapidement possible, les quidams, séduits par ce moyen de transport gratuit, propre et efficace, et d'accord d'apporter leur contribution désintéressée à sa mise en route, sont priés de prendre contact avec Mme Sophie Migliori, atteignable au 032 941.34.47, présidente du groupe des parents.

#### Cueillettes de champignons à contrôler

Les champignonnières affichent un large sourire. Les voici prêts à renouer avec leur passion. A Saint-Imier, ils se voient offrir la possibilité de faire contrôler leur cueillette chaque week-end – samedi et dimanche –, du samedi 10 septembre 2011 au dimanche 30 octobre 2011. A cette fin, ils se rendront de 19 h 00 à 20 h 00 dans le hall de l'école primaire où les y attendra M. Patrick Recordon. En dehors de cet horaire, ce contrôleur certifié se tient à disposition toute l'année sur rendez-vous à fixer dès 16 h 00 au 079 239.88.72. Pour mémoire, les récoltes doivent être présentées dans leur totalité. Dans le canton de Berne, la récolte est limitée à 2 kg par jour et par personne et strictement interdites les 7 premiers jours de chaque mois.

#### Nonagénaire

Le 18 août 2011, Mme Aline Ruchonnet, conseillère municipale et M. Yanick Courvoisier, préposé au contrôle des habitants, se sont rendus au home La Roseaie, où ils ont eu le plaisir de rencontrer M. Francis Buri pour célébrer son 90<sup>ème</sup> anniversaire. Les représentants des autorités imériennes lui ont remis, à cette occasion, la traditionnelle attention destinée aux nonagénaires, à savoir deux vrenelis et un bouquet de fleurs.

Saint-Imier, mercredi 24 août 2011  
(cm)